

FEUX DE FORÊT

LES PRÉVENIR ET S'EN PROTÉGER



Juillet 2019 - La lettre de l'État dans le Lot

Période estivale : Attention aux coups de chaleur !



En période estivale, le risque d'être confronté à un épisode de fortes chaleurs, ou de canicule, est important dans le Lot. Les services de l'État dans le territoire mettent tout en oeuvre pour vous accompagner au mieux dans ces épisodes.

On parle de canicule, et de dangers pour la santé lorsque :

- il fait très chaud
- la température ne descend pas, ou très peu la nuit
- cela dure 3 jours ou plus

Quelques recommandations sont à suivre pour se protéger des coups de chaleur, même quand vous êtes en bonne santé.



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



Tenez vous informés de l'évolution de la situation sur le [site des services de l'État dans le Lot](#), ou grâce aux [cartes de vigilance de Météo France](#).

Rapport d'activité des services de l'État dans le département



Le Rapport annuel d'activité des services de l'État dans le département a été publié sur le site internet des services de l'État.

Ce rapport publié en 2019 présente les actions entreprises par les différents services en 2018. Il met en valeur les actions de protection du citoyen, l'aménagement du territoire et la protection du cadre de vie, la cohésion sociale, les actions entreprises en valeur du service aux citoyens et aux collectivités, l'éducation, ainsi que l'emploi et le développement économique. Enfin, il revient sur les événements marquants de 2018 et sur les enjeux 2019.

Le rapport est [consultable en ligne](#), et disponible en téléchargement.

Le Combo Jazz de la musique des parachutistes de Toulouse pour la Fête de la musique



Créée en 1981, pour une première édition en 1982, la Fête de la musique, célébrée dans plus d'une centaine de pays, aujourd'hui, est une initiative du ministère de la Culture, et de Jack Lang.

À la préfecture, le 21 juin dernier, la musique a été fêtée grâce au **Combo Jazz de la musique des parachutistes de Toulouse**. Des airs de la Nouvelle-Orléans ont résonné dans la cour d'honneur rénovée : les sept musiciens ont conquis le public.

Vous pouvez, dès à présent retrouver les photos de cet événement sur notre [galerie photos](#).



Un réseau d'entreprises lotoises en faveur de l'inclusion dans l'emploi



Une **cinquantaine d'entreprises** se sont réunies à Cahors, le 3 juin, à l'appel de l'unité départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), afin de lancer un **club lotois des entreprises inclusives**.

Dans un premier temps, les échanges ont abordé la notion et l'intérêt des entreprises inclusives. Entreprises et institutionnels ont témoigné de l'utilité de faire se rencontrer et travailler ensemble le monde économique et le monde de l'insertion. Toutes ont défendu une volonté de politique d'inclusion, de l'entreprise artisanale du bâtiment à l'entreprise spécialisée dans l'énergie atomique, ou dans la prise en charge de la santé mentale ou de la dépendance.

Dans un second temps, les acteurs présents ont consacré la table ronde à l'accompagnement de la démarche.

Cette rencontre sera rapidement suivie par de nouveaux échanges en vue de la **signature d'une charte qui formalisera les engagements réciproques et les modalités de travail autour de l'inclusion dans l'emploi**.

Retrouvez plus d'informations sur [notre site internet](#) ou sur le site du [ministère du Travail](#).

Portrait : Victor Tissandier, stagiaire de l'ENA en mission à la préfecture



Quel est votre parcours ?

Après mon lycée, j'ai poursuivi mes études à Sciences Po, à Paris. Après deux années de cours très variés portant principalement sur les sciences sociales, je suis parti étudier au Canada, à l'Université de Colombie Britannique, sur la côte ouest. Cela a été l'occasion pour moi de conduire un travail de recherche sur les politiques de coopération en matière de défense. J'ai ensuite rejoint Sciences Po, à nouveau, pour me préparer aux concours de la fonction publique, et ai intégré l'ENA en janvier 2019. Avant de m'installer dans le Lot pour 5 mois, j'ai été en stage à l'ambassade de France en Éthiopie.

Pourquoi avez-vous choisi le Lot ?

Pour être exact, on ne choisit pas précisément son affectation en préfecture. Les élèves choisissent un "type" de territoire (rural, urbain, frontalier ou littoral) et un "type" de structure (préfecture de département ou de région, collectivité territoriale). Je suis très heureux de mon affectation dans le Lot, que je découvre tout à fait ! C'est un territoire rural et dynamique, d'expérimentation où les services de l'État, avec les collectivités, déploient de nouvelles façons de faire afin de mieux assurer les services au public. C'est le sens de la démarche de la "carte blanche" engagée par le Premier ministre fin 2017, et qui produit des résultats. Je me réjouis de pouvoir demeurer dans le Lot, jusqu'à novembre 2019, qui est attractif grâce à ses paysages et son patrimoine culturel exceptionnels, mais aussi grâce au dynamisme de son tissu productif, notamment industriel et agricole.

Quelles sont vos missions à la préfecture ?

Je suis intégré pour les 5 mois de mon stage au cabinet du préfet et intervins en appui des équipes de la préfecture sur différents sujets. Le premier est celui de l'adaptation du réseau des maisons de services au public (MSAP) à la démarche "France service", qui a pour objectif de compléter la gamme des services offerts par ces structures. Le deuxième est d'assurer, en lien avec les collectivités et les acteurs locaux, la mise en œuvre de la loi EGALIM (2018) qui prévoit que 50% de l'approvisionnement des établissements de la restauration collective soit consacré à des produits durables, dont 20% issus de l'agriculture biologique. Je contribue également à la mise en œuvre du plan biodiversité dans le Lot et du plan "action cœur de ville", en lien avec la direction départementale des territoires. Enfin, je suis chargé de suivre l'initiative "territoires d'industrie", en appui des services de la sous-préfecture de Figeac.

Que pensez-vous de la réforme de l'ENA ?

Le gouvernement a souhaité réformer l'organisation de l'Etat et, pour ce faire, de la fonction publique. L'ENA forme une partie, certes infime, des fonctionnaires et ne peut, dès lors, demeurer à l'écart de la réflexion engagée. La mission confiée à M. Thiriez rendra à l'hiver des propositions qui devront être adoptées ou écartées par le gouvernement. Les élèves de l'école contribuent à cette réflexion, cela me semble bien naturel.

On prête souvent à l'ENA des maux dont elle n'est pas responsable. Je crois que le gouvernement l'a compris en intégrant cette réforme dans celle, plus large, de la fonction publique.

76 suspensions administratives du permis de conduire en juin 2019



Dans chaque département, le préfet peut décider de [suspendre le permis de conduire](#) d'un individu pour une durée qui n'excède pas un an soit pour des raisons médicales, soit après la constatation d'une infraction grave au Code de la route. Il s'agit d'une mesure administrative de sûreté, visant à écarter momentanément de la route un conducteur dont le comportement est considéré comme dangereux et éviter, ainsi, qu'il ne commette de nouvelles infractions. Tous les mois, dans la lettre de l'État, nous diffusons le nombre de permis de conduire suspendus par la préfecture du Lot.

Juin 2019 :



~ Baignades ~

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

 VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillée.

Suivez les services de l'État du Lot sur Internet :



     

Cette lettre a été réalisée par les chargés de communication des services de l'État du département du Lot.

Si vous souhaitez vous abonner ou vous désabonner à cette lettre, envoyez un courriel à l'adresse suivante : pref-communication@lot.gouv.fr

Pour toute remarque ou suggestion, vous pouvez adresser un courriel à la même adresse.

Tous droits de reproduction réservés.